

Journées notariales du patrimoine

**17 et 18 octobre 2024**

Le Conseil supérieur du notariat et l'Université  
Paris Dauphine - PSL vous proposent d'assister aux

# Journées notariales du patrimoine

En présentiel à l'Université Paris Dauphine - PSL

Inscription  
en ligne sur  
<https://formation.adnov.fr>



Fil rouge : Jean PRIEUR, professeur émérite des Universités

10h00-10h15

## INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME

10h15-10h45

### 01 - LE TRUST ANGLO-SAXON ET LES SUCCESSIONS FRANÇAISES

Louis PERREAU-SAUSSINE, Professeur à l'Université Paris Dauphine - PSL | Yann MOREAU-COTTEN, Notaire à Paris

10h45-11h15

### 02 - LES ASPECTS INTERNATIONAUX DU PARTAGE

Eric FONGARO, Professeur à l'Université de Bordeaux | Jean-Christophe REGA, Notaire à Belcodène

11h15-11h30

### QUESTIONS ÉCRITES DANS LA SALLE

11h30-12h00

### 03 - LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA RÉDACTION D'UN CONTRAT DE MARIAGE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

Marjorie DEVISME, Directrice du Centre notarial de droit européen (ACENODE) | Frédéric VARIN, Notaire à Distré

12h00-12h30

### 04 - LA DISSOCIATION POUVOIR ET CAPITAL

Sophie SCHILLER, Professeur à l'Université Paris Dauphine - PSL | Hubert FABRE, Notaire à Paris

12h30-12h45

### QUESTIONS ÉCRITES DANS LA SALLE

12h45-14h15

### PAUSE DEJEUNER

14h15-15h15

### TABLE RONDE ANIMÉE PAR CÉLINE CHWARTZ-LAIR SUR LE THÈME DU «POUVOIR ET DEVOIR D'ALERTE DU NOTAIRE ET SA RESPONSABILITÉ EN DROIT DE LA FAMILLE»

Alex TANI, Maître de conférences à l'Université de Lorraine | Céline CHWARTZ-LAIR, Notaire à Toulouse | Jacques COMBRET, Notaire honoraire

15h15-15h30

### QUESTIONS ÉCRITES DANS LA SALLE

15h30-16h00

### 05 - MAJEURS PROTÉGÉS: VULNÉRABILITÉS, TROUBLES COGNITIFS ET PRATIQUE NOTARIALE

Stéphanie MAUCLAIR, Maître de conférences à l'Université d'Orléans | Damien PEYTAVIN, Notaire à Orléans

16h00-16h30

### 06 - LE DÉCÈS DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Céline LISANTI, Professeur à l'Université de Montpellier | Julien LE BARBE, Notaire à Meaux

16h30-16h45

### QUESTIONS ÉCRITES DANS LA SALLE

16h45-17h15

### 07 - LA VENTE IMMOBILIÈRE EN VIAGER

Raymond LE GUIDEC, Professeur émérite à l'Université de Nantes

17h15-17h45

### 08 - LE PATRIMOINE À L'ÉPREUVE DES VIOLENCES FAMILIALES

Nathalie BAILLON-WIRTZ, Professeur à l'Université de Reims

17h45-18h00

### QUESTIONS ÉCRITES DANS LA SALLE

Fil rouge : Jean PRIEUR, professeur émérite des Universités

09h30-10h15

**09 - LE SORT DES PLUS-VALUES EN DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE**

Anne KARM, Professeur à l'Université Paris Dauphine - PSL | Xavier GROSJEAN, Notaire à Paris

10h15-10h45

**10 - LE CAUTIONNEMENT ET LES SOCIÉTÉS**

Anne-Françoise ZATTARA-GROS, Professeur à l'Université de la Réunion | Nicolas DUPOUY, Notaire à Pau

10h45-11h00

**QUESTIONS ÉCRITES DANS LA SALLE**

11h00-11h30

**11 - LA MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT DU BIEN DANS LA SCI : UNE CONVENTION À SÉCURISER**

Nadège JULLIAN, Professeur à l'Université de Toulouse Capitole | Céline CHWARTZ-LAIR, Notaire à Toulouse

11h30-12h00

**12 - LES SOCIÉTÉS EN FORMATION DANS LA PRATIQUE NOTARIALE**

Sabrina LE NORMAND-CAILLERE, Maître de conférences à l'Université d'Orléans | Cédric BOREL-GIRAUD, Notaire à Lyon

12h00-12h30

**13 - LE DROIT DE RETRAIT D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE**

Renaud MORTIER, Professeur à l'Université de Rennes

12h30-12h50

**QUESTIONS ÉCRITES DANS LA SALLE**

12h50-14h30

**PAUSE DEJEUNER**

14h30-15h00

**CONFÉRENCE DE RENAUD DUTREIL SUR « LES PACTES DUTREIL ET LA TRANSMISSION DES ENTREPRISES FAMILIALES EN FRANCE »**

Renaud DUTREIL, Ancien ministre | Jean PRIEUR, Professeur émérite des Universités

15h00-15h15

**QUESTIONS ÉCRITES DANS LA SALLE**

15h15-16h00

**14 - LA FISCALITÉ DES TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES - PACTE DUTREIL**

François FRULEUX, Maître de conférences associé à l'Université Paris Dauphine - PSL | Sylvain GUILLAUD BATAILLE, Notaire à Paris | Pascal JULIEN SAINT AMAND, Notaire à Paris

16h00-16h45

**15 - LA DÉDUCTIBILITÉ DES DETTES DE RESTITUTION RÉSULTANT DE QUASI-USUFRUIT : REGARDS CROISÉS DROIT CIVIL/DROIT FISCAL**

François FRULEUX, Maître de conférences associé à l'Université Paris Dauphine - PSL | Céline KUHN, Maître de conférences à l'Université de la Réunion

16h45-17h00

**QUESTIONS ÉCRITES DANS LA SALLE ET CLÔTURE**

# Modalités pratiques préalables

## HORAIRES

Jeudi 17 oct 2024 (10h00-18h00)  
Vendredi 18 oct 2024 (09h30-17h00)

## DROITS D'INSCRIPTION

700 € HT pour les 2 journées

## FORMAT

En présentiel

## PUBLIC CONCERNÉ

Notaires en exercice et collaborateurs exerçant leur fonction au sein d'un office notarial.

## PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

## PÉDAGOGIE

Intervenants de l'Université Paris Dauphine - PSL et d'autres universités, notaires et intervenants d'autres professions, experts des thématiques concernées.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Les participants seront capables, à l'issue de cette formation, d'appréhender certaines thématiques notariales du patrimoine, d'acquérir des savoirs clés, le tout en accord avec la réglementation en vigueur à la date de la formation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Formation dispensée en salle, cours magistral (questions/réponses) et études de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée d'un support numérique.

## MÉTHODE D'ÉVALUATION

Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen d'ateliers pratiques, d'études de cas et de mise en situation.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription se fait via le portail <https://formation.adnov.fr> de manière individuelle, à l'aide de l'identifiant ID.NOT (si vous n'avez pas de compte ID.NOT, merci de bien vouloir contacter la Hotline ADNOV au 0800 710 620).

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

## OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE DES NOTAIRES

Cette formation est habilitée par le C.S.N. dans le cadre de l'obligation de formation continue des notaires. Pour les offices labélisés « Notaire conseil aux familles – NCF », formation habilitée dans le cadre des 14 heures de formation obligatoire par an pour le renouvellement du label.

# Lieu

## UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE - PSL

Amphithéâtre Edgar Faure  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, Paris 16<sup>ème</sup>

## ACCÈS

Accès principal : 2 boulevard Lannes, Paris 16<sup>ème</sup>

En voiture :

Rejoindre le périphérique puis emprunter la sortie Porte Dauphine. Rejoindre ensuite la place du Maréchal de Lattre de Tassigny.

En transport en commun :

Bus : ligne PC1, arrêt Porte Dauphine

Métro : ligne 2 (Nation/Porte Dauphine), sortie Porte Dauphine, sortie avenue Bugeaud.

Tram : ligne T3B, arrêt Porte Dauphine (Avenue Foch)

RER : ligne C, station Avenue Foch.

# Gestion du handicap

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le département de la formation du Conseil supérieur du notariat par écrit à l'adresse [formation.csn@notaires.fr](mailto:formation.csn@notaires.fr) ou par téléphone au 01.44.90.30.54.

# Date limite des inscriptions

2 octobre 2024 (le nombre de places étant limité à 500 personnes, celles-ci seront attribuées par ordre d'inscription).

Possibilité de s'inscrire au-delà de cette date en fonction des places disponibles restantes.

AVEC LE CONCOURS DE

**ADNOV**

Le digital efficace, l'humain avant tout

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence -Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.